

# PORTUGAL

Le Beau Voyage



Deux dates possibles, à noter que la première date devra être complète pour valider la deuxième.

**Du 22 au 29 mai 2026 – 45 places**

ou

**Du 26 mai au 2 juin 2026 – 50 places**

## BULLETIN D'INSCRIPTION

**A nous retourner dès que possible et au plus tard pour le 20 septembre 2025**

Les inscriptions se feront par date de réception.

**A NOTER : Ce voyage n'est pas adapté aux personnes à mobilité réduite**

Pour cette sortie « GROUPE » priorité aux adhérents et ouverture aux amis ou votre famille pour compléter les inscriptions avec adhésion à valider avant la date du voyage au tarif de 42 €

Monsieur (Nom et prénom) .....

Madame (Nom, Nom de jeune fille et Prénom).....

Adresse : .....

CP .....COMMUNE .....

Téléphone fixe : .....Téléphone portable (obligatoire) .....

Adresse email : .....

JOINDRE à l'inscription la

**PHOTOCOPIE RECTO/VERSO DE LA CARTE D'IDENTITE EN COURS DE VALIDITE POUR CHAQUE PARTICIPANT OU DU PASSEPORT (sans dépassement des 5 ans)**

Nombre de participants : ..... personnes. **COCHER L'OPTION RETENUE**

OPTION 1	OPTION 2	OPTION 3
Du 22 au 29 mai 2026	Du 26 mai au 2 juin 2026	POSSIBILITES SUR DEUX DATES

Rayer les mentions inutiles

Chambre double pour un couple  OUI  NON

Ou

A partager avec Monsieur ou Madame .....  OUI  NON

(dans ce cas indiquer le nom et éventuellement nom de jeune fille et le prénom. Nous devons avoir une inscription à son nom)

Chambre seule, en fonction des possibilités des hôtels, le montant du supplément est de 312 € pour 7 nuits

**REGLEMENT** : en trois fois par **chèque établi à l'ordre de : LE BEAU VOYAGE OBJECTIF LUNE**

le premier règlement est à joindre à l'inscription pour la réservation des billets avion et hôtels

A envoyer à l'adresse suivante : INITIATIF'Retraite 51-08 – 2 rue Léon Patoux – 51664 REIMS cedex

A l'inscription 1 chèque d'acompte

(sur la base d'un montant estimatif de 1.749 € par personne pour un minimum de 45 personnes) :

- |  |                     |         |
|--|---------------------|---------|
| 1) Chèque prélevé dès validation réservation d'un montant de   | Pour une personne   | 583 €   |
|  | Pour deux personnes | 1.166 € |
| 2) Pour l'assurance annulation obligatoire pour un voyage groupe,<br><b>un chèque à l'Ordre d'INITIATIF'Retraite 51-08</b> | Pour une personne   | 46 €    |
| (Chèque qui sera prélevé fin avril 2026)   | Pour deux personnes | 92 €    |

.. Une confirmation sera faite dès connaissance du tarif définitif pour vous demander les deux derniers chèques

A ....., le ..... Signature